

L'activité sportive chez les enfants : une affaire de famille

par Frances Kremerik

« Quoi, tu fais partie d'une équipe de rugby? » Les enfants adorent pratiquer des activités différentes, parfois avec et parfois sans la permission de leurs parents. Mais, peu importe ce qu'en pensent les parents, il est probable que les enfants ne décident pas de se joindre à une équipe sportive par caprice. Certes, avoir du plaisir et se sentir bien sont probablement les principaux facteurs qui influent sur la décision d'un enfant de pratiquer un sport¹, mais le contexte familial y est aussi pour quelque chose.

TSC Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

Le présent article s'inspire des données de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1998 sur l'emploi du temps. Dans le cadre de cette enquête, on a interviewé près de 11 000 Canadiens de 15 ans et plus provenant des 10 provinces sur leur emploi du temps et sur les personnes qui les accompagnaient durant leurs activités au cours d'une journée. Les données recueillies portaient notamment sur les activités sportives pratiquées par les membres du ménage. Les répondants devaient indiquer si eux-mêmes ou tout autre membre de leur famille avaient pratiqué régulièrement un sport au cours des 12 derniers mois. Ils devaient également indiquer si eux-mêmes ou tout autre membre de leur famille avaient participé à un sport amateur en qualité d'entraîneur, d'officiel, d'arbitre, de juge, d'administrateur ou d'assistant. Quelque 2 200 répondants de ménages comptant au moins un enfant de 5 à 14 ans ont ainsi été recensés afin d'étudier la participation des enfants à un sport, tout en tenant compte des diverses caractéristiques des parents et des ménages.

Sport : Principalement un sport d'équipe ou un sport organisé comme le hockey, le basketball, le baseball, le golf, la natation de compétition, le ski alpin, le soccer, le volleyball et le tennis. Un certain nombre d'activités physiques récréatives populaires n'ont pas été définies comme un sport aux fins de l'enquête et aucune donnée n'a donc été recueillie sur ces activités; c'est le cas notamment de la marche à pied, de la danse aérobique, de l'aquaforme, du cyclisme pratiqué comme loisir ou moyen de transport, du culturisme, de la randonnée pédestre, du jogging et de la planche à roulettes.

Sportif : Parent ou enfant qui pratique régulièrement un sport organisé. Une participation régulière s'entend ici d'une activité pratiquée au moins une fois par semaine pendant la saison ou durant une certaine partie de l'année. Il est possible que des parents et des enfants qualifiés d'« inactifs » soient en fait très actifs physiquement et que leurs activités soient exclues de la définition de sport aux fins de l'enquête.

Administrateur bénévole ou bénévole : Parent qui participe à un sport amateur en assumant un rôle auxiliaire ou de soutien, comme celui d'entraîneur, d'officiel, d'arbitre, de juge, d'administrateur ou d'assistant, au sein d'une organisation structurée.

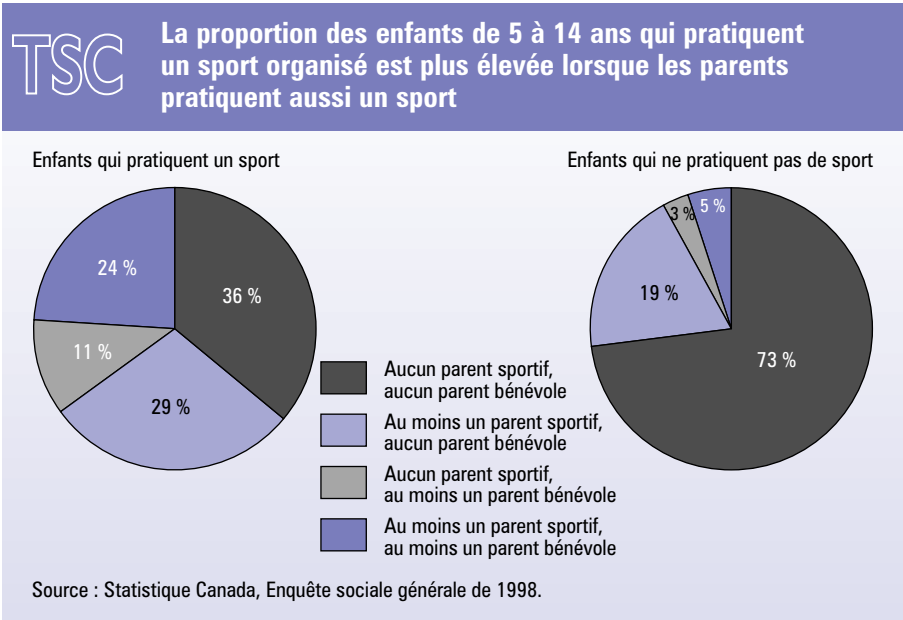
Le milieu familial peut, en effet, fortement influencer le désir d'un enfant de s'adonner à une activité sportive organisée, et l'appui des parents peut avoir une importance capitale sur la poursuite d'une activité durant l'enfance et l'adolescence². En outre, les parents qui valorisent l'activité physique aux yeux de leurs enfants peuvent exercer sur eux une influence durable³. Le présent article s'inspire des données de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1998 et examine les caractéristiques des ménages ayant des enfants de 5 à 14 ans qui pratiquent un sport, en s'intéressant tout particulièrement à la participation des parents au sport.

Tel père, tel fils...

En 1998, environ 54 % des enfants canadiens de 5 à 14 ans qui vivaient dans des familles biparentales ou monoparentales — soit près de 2,2 millions — pratiquaient régulièrement une activité sportive organisée. De plus, près de 48 % de ces enfants actifs avaient pratiqué plus d'un sport durant l'année.

Le soccer était le sport le plus populaire auprès des enfants de 5 à 14 ans, 31 % des enfants actifs le pratiquant régulièrement. Venaient ensuite la natation et le hockey, *ex æquo* au deuxième rang, avec chacun 24 %. Au bas de la liste des 10 sports les plus populaires figurent le patinage artistique et le karaté (6 % chacun), le volleyball (5 %) et le cyclisme (3 %).

Les enfants actifs vivaient généralement dans des familles qui favorisent l'activité : près des deux tiers d'entre eux (1,4 million) avaient au moins un parent qui participait à un sport organisé. Le plus souvent, les parents étaient eux-mêmes sportifs; d'autres étaient administrateurs bénévoles (par exemple, entraîneur, gérant, collecteur de fonds) ou à la fois sportifs et bénévoles. Fait peu étonnant, on comptait beaucoup moins d'enfants inactifs (27 %) lorsque les parents participaient à un sport⁴.



TSC Le soccer, la natation et le hockey sont les sports les plus populaires chez les enfants de 5 à 14 ans

Les 10 sports les plus populaires	% ¹
Soccer	31
Natation	24
Hockey	24
Baseball	22
Basketball	13
Ski alpin	7
Patinage artistique	6
Karaté	6
Volleyball	5 ²
Cyclisme	3 ²

1. Le total ne correspond pas à 100 en raison des réponses multiples. À titre d'exemple, environ la moitié de l'ensemble des enfants actifs pratiquent plus d'un sport.
2. Grande variabilité d'échantillonnage.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1998.

1. R. Martens, « Turning Kids on to Physical Activity for a Lifetime », *Quest*, vol. 48, n° 3, 1996, p. 303 à 310.
2. S. Martin, A. Jackson, P. Richardson et K. Weiller, « Coaching Preferences of Adolescent Youths and Their Parents », *Journal of Applied Sports Psychology*, vol. 11, 1999, p. 247 à 262.
3. G.J. Welk, « The Youth Physical Activity Model: A Conceptual Bridge Between Theory and Practice », *Quest*, vol. 51, 1999, p. 5 à 23.
4. À noter qu'une personne « inactive » (parent ou enfant) peut en fait participer très activement à des activités récréatives comme la course, la randonnée pédestre, le cyclisme pratiqué comme loisir ou encore suivre des cours de conditionnement physique ou de danse aérobique. Cependant, ce type d'activités non compétitives n'ont pas été classées parmi les sports dans l'ESG.

On pourrait aussi s'attendre à ce que la structure familiale influe sur la participation des enfants à un sport organisé, car il est sans doute plus facile de partager les responsabilités entre les deux parents — par exemple conduire l'enfant aux séances d'entraînement et le ramener à la maison, assister aux parties ou aux compétitions. On remarque toutefois que le taux de participation est équivalent, que l'enfant vive dans une famille biparentale (54 %) ou monoparentale (53 %).

Le taux de participation ne semble pas varier non plus, selon que c'est le père ou la mère qui participe à un sport. Dans les ménages biparentaux où seul le père participait (en tant que sportif ou administrateur), 66 % des enfants participaient à des sports organisés, comparativement à un taux légèrement supérieur à 64 % dans les ménages où seule la mère participait. Dans le cas des familles monoparentales, plus de 81 % des enfants dont la mère était active (athlète ou administratrice bénévole) participaient à des activités sportives organisées⁵.

En revanche, le taux de participation des enfants à une activité sportive varie en fonction du genre de participation des parents. Ainsi, 64 % des enfants dont au moins un des parents était sportif pratiquaient également un sport. La proportion des enfants actifs augmentait à 83 % quand au moins un parent aidait comme administrateur bénévole; cette proportion atteignait 86 % lorsque les parents étaient à la fois sportifs et bénévoles. À l'opposé, dans les ménages où aucun parent ne participait à un sport organisé, seulement 36 % des enfants étaient actifs.

Le taux de participation beaucoup plus élevé chez les enfants de parents bénévoles s'explique facilement. En effet, le succès d'un grand nombre d'organisations sportives repose sur les bénévoles. Les parents font la majeure partie du travail bénévole au sein des organisations sportives pour

Participation des parents	% des enfants de 5 à 14 ans actifs
Ensemble des familles	54
Aucun parent sportif, aucun bénévole	36
Au moins un parent sportif, aucun bénévole	64
Aucun parent sportif, au moins un bénévole	83
Au moins un parent sportif, au moins un bénévole	86
Familles biparentales	54
Aucun parent sportif, aucun bénévole	35
Au moins un parent sportif, aucun bénévole	64
Aucun parent sportif, au moins un bénévole	83
Au moins un parent sportif, au moins un bénévole	85
Familles monoparentales	53
Ni sportif ni bénévole	41
Sportif, bénévole ou les deux	76

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1998.

enfants, cette participation étant presque implicite au moment où l'enfant décide de se joindre à l'équipe. Ainsi, les parents assument les fonctions d'entraîneur, de gérant d'équipe, d'arbitre, de collecteurs de fonds, etc. Il se peut également que le parent bénévole soit un ancien sportif qui, en assumant une fonction administrative, conserve des attaches avec son ancien sport.

Il arrive souvent que les enfants et les parents pratiquent le même sport, bien que le principe de l'autodétermination suppose que les enfants préfèrent pratiquer un sport qu'ils auront eux-mêmes choisi. Dans les familles où parents et enfants pratiquaient un sport, plus de 30 % des enfants avaient au moins un sport en commun avec un de leurs parents.

Le revenu familial est un autre facteur important de la participation aux activités sportives

La pratique d'un sport organisé peut occasionner des dépenses (achat d'équipement, paiement d'une

cotisation, frais de déplacement, etc.) qui peuvent varier entre plusieurs dizaines et des milliers de dollars. Bien que des recherches menées aux États-Unis portent à croire que le coût de l'équipement ou le manque d'équipement n'ont aucun effet dissuasif sur la participation d'un enfant⁶, une étude canadienne récente estime sérieusement que le revenu constitue un obstacle pour les enfants qui vivent dans un ménage à faible revenu⁷.

Les données de l'ESG viennent corroborer les conclusions des études

5. Le taux de participation des enfants vivant dans une famille monoparentale dirigée par un homme n'a pu être calculé, l'échantillon étant trop petit pour produire des estimations fiables.

6. G.J. Welk, « The Youth Physical Activity Model: A Conceptual Bridge Between Theory and Practice », *Quest*, vol. 51, 1999, p. 5 à 23.

7. D. Offord, E. Lipman et E. Duku, *Sports, The Arts and Community Programs: Rates and Correlates of Participation*, Développement des ressources humaines Canada, Ottawa, 1998, p. 19.

Âge de l'enfant		Rapport de cotes
5		1,0
6		1,2*
7		2,0
8		2,1
9		2,8
10		2,4
11		3,7
12		3,2
13		2,5
14		3,4
Revenu/activité¹		
Moins de 40 000 \$	Deux parents inactifs	1,0
	Mère active, père inactif	1,5*
	Père actif, mère inactif	1,2*
40 000 \$ à 79 999 \$	Deux parents actifs	4,8
	Deux parents inactifs	1,2*
	Mère active, père inactif	3,6
80 000 \$ et plus	Père actif, mère inactif	3,9
	Deux parents actifs	13,3
	Deux parents inactifs	1,5
	Mère active, père inactif	3,9
	Père actif, mère inactif	5,4
	Deux parents actifs	12,2

* Différence non statistiquement significative par rapport au groupe de référence.

1. Participation en tant que sportif, bénévole ou les deux.

Nota : Ce tableau indique la probabilité qu'un enfant fasse régulièrement du sport en fonction de la probabilité pour un groupe de référence (rapport de cotes), lorsque toutes les autres variables dans l'analyse sont maintenues constantes. Le groupe de référence est indiqué en caractères gras pour chaque caractéristique.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1998.

canadiennes. De fait, seulement 49 % des enfants vivant dans un ménage dont le revenu est inférieur à 40 000 \$ pratiquaient un sport, comparativement à 73 % chez les enfants de ménages ayant un revenu supérieur à 80 000 \$. De plus, même si environ 1 enfant sur 5 issu de ménages dont le revenu est faible ou élevé joue au hockey, les enfants vivant dans un

ménage touchant un revenu inférieur à 40 000 \$ étaient proportionnellement plus nombreux à pratiquer un sport relativement peu coûteux (comme le baseball et le basketball) que les enfants vivant dans des ménages dont le revenu dépasse 80 000 \$. De même, la proportion des enfants qui faisaient du ski alpin et de la natation était plus élevée dans les

familles à revenu élevé que dans celles à faible revenu.

Qu'est-ce qui influence le plus la pratique d'un sport par les enfants?

On a utilisé une analyse de régression logistique pour estimer la probabilité qu'un enfant pratique un sport organisé, après neutralisation des effets de certaines caractéristiques. Le modèle n'a été élaboré que pour les ménages à deux parents, les parents étant définis comme actifs s'ils étaient sportifs, administrateurs bénévoles ou les deux (aucun modèle n'a été élaboré pour les familles monoparentales en raison du manque de données).

Les résultats obtenus indiquent que la probabilité qu'un enfant s'adonne à un sport augmente de façon constante à partir de l'âge de sept ans et que la participation à un sport est alors beaucoup plus élevée qu'à l'âge de cinq ans. Ce fait peut être attribuable au plus grand nombre d'activités sportives organisées offertes aux enfants plus âgés.

Ce qui est vraiment important, c'est que les résultats montrent que l'activité des parents et le revenu élevé sont des prédicteurs essentiels à la participation d'un enfant à un sport organisé. Ainsi, la probabilité de pratiquer un sport est plus de 12 fois plus élevée chez les enfants dont les deux parents sont actifs et touchent un revenu d'au moins 80 000 \$ que chez les enfants de parents inactifs dont le revenu est inférieur à 40 000 \$. Pourtant, même dans les ménages à faible revenu, la probabilité est 4,8 fois plus élevée lorsque les deux parents sont actifs. Par contre, lorsque les parents ne pratiquent aucun sport, le revenu du ménage a peu d'incidence sur la probabilité que l'enfant pratique un sport.

Pourquoi le sport est-il bénéfique aux enfants?

L'activité physique — qu'il s'agisse de jouer dans une équipe de soccer ou de

faire une randonnée à bicyclette en famille — a des effets bénéfiques immédiats et des effets bénéfiques à long terme sur la santé des enfants. L'effet le plus important à court terme est que l'activité physique aide à combattre l'obésité infantile, une situation qui ne cesse de s'aggraver depuis 1980⁸. Non seulement les enfants qui deviennent obèses risquent-ils de l'être également à l'âge adulte, mais plus l'obésité se manifeste tôt, plus cette probabilité est grande⁹. En outre, la manifestation précoce de l'obésité chez les enfants entraîne l'apparition d'affections qui ne touchaient auparavant que les adultes, comme le diabète de type II, que l'on observe aujourd'hui chez les enfants.

Les bienfaits de la pratique d'un sport organisé semblent agir au-delà de la condition physique. Des recherches menées dans d'autres pays indiquent en effet que les jeunes qui font du sport sont moins susceptibles d'avoir des comportements à risque¹⁰. Les sports d'équipe peuvent également fournir un environnement qui permet à l'enfant de s'intégrer dans

un groupe et de s'y développer. Par exemple, des chercheurs menant une étude sur des enfants souffrant d'hyperactivité avec déficit de l'attention qui étaient inscrits à un camp de sports ont constaté que les interventions de faible intensité comportant des séances d'enseignement et de renforcement positif donnaient des résultats positifs¹¹.

Résumé

Plus de la moitié des enfants de 5 à 14 ans au Canada pratiquent un sport organisé comme le soccer, la natation, le hockey, le basketball et le baseball. Les enfants sont proportionnellement plus nombreux à participer si le contexte familial est favorable à la pratique d'activités sportives. Ainsi, les enfants issus de familles dont les parents participent à un sport organisé (en qualité de sportif ou d'administrateur bénévole) sont beaucoup plus susceptibles de participer à un sport que les autres enfants. Cependant, le revenu familial joue aussi un rôle important sur la participation des enfants à un sport. Le fait de disposer des sommes suffisantes permet aux enfants d'avoir davantage la chance de s'amuser en pratiquant un sport.



Frances Kremarik est analyste à la Division de la statistique sociale, du logement et des familles de Statistique Canada.

8. K.M. Flegal, « The obesity epidemic in children and adults: current evidence and research issues », *Medicine & Science in Sports & Exercise*, supplément, vol. 31, n° 11, 1999, p. s510 et s511.
9. « Med Watch », *Globe & Mail*, 25 janvier 2000, section R, p. 8.
10. T. Thorlindsson, « Sport participation, smoking and drug and alcohol use among Icelandic youth », *Sociology of Sport Journal*, vol. 6, 1999, p. 136 à 143; D.N. Hasted et autres, « Youth sport participation and deviant behaviour », *Sociology of Sport Journal*, vol. 1, 1984, p. 366 à 373; K.E. Miller et autres, « Sports, sexual behaviour, contraceptive use and pregnancy among female and male high school students: Testing cultural resource theory », *Sociology of Sport Journal*, vol. 16, 1999, p. 366 à 387.
11. S. Hupp et D. Reitman, « Improving sports skills and sportsmanship in children diagnosed with attention-deficit/hyperactivity disorder », *Child & Family Behavior Therapy*, vol. 2, n° 3, 1999, p. 35 à 51.



Vous désirez de plus amples renseignements sur Statistique Canada?

Communiquez avec notre SERVICE NATIONAL DE RENSEIGNEMENTS au 1 800 263-1136

Pour commander des publications,
SERVICE NATIONAL DE COMMANDES : 1 800 267-6677
INTERNET : order@statcan.ca
SERVICE NATIONAL ATS : 1 800 363-7629

STATISTIQUE CANADA MET À VOTRE DISPOSITION SES NEUF CENTRES DE CONSULTATION RÉGIONAUX :

Terre-Neuve et Labrador, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard
 Halifax (N.-É.) : (902) 426-5331
 Télécopieur : (902) 426-9538

Québec et Nunavut
 Montréal (QC) : (514) 283-5725
 Télécopieur : (514) 283-9350

Ontario
 Toronto (Ont.) : (416) 973-6586
 Télécopieur : (416) 973-7475

Manitoba
 Winnipeg (Man.) : (204) 983-4020
 Télécopieur : (204) 983-7543

Saskatchewan
 Regina (Sask.) : (306) 780-5405
 Télécopieur : (306) 780-5403

Alberta et Territoires du Nord-Ouest
 Edmonton (Alb.) : (780) 495-3027
 Télécopieur : (780) 495-5318

Sud de l'Alberta
 Calgary (Alb.) : (403) 292-6717
 Télécopieur : (403) 292-4958

Colombie-Britannique et Yukon
 Vancouver (C.-B.) : (604) 666-3691
 Télécopieur : (604) 666-4863

Région de la capitale nationale
 (613) 951-8116
 Télécopieur : (613) 951-0581

NORMES DE SERVICE AU PUBLIC

Afin de maintenir la qualité du service au public, Statistique Canada observe des normes établies en matière de produits et de services statistiques, de diffusion d'information statistique, de services à recouvrement des coûts et de services aux répondants. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.

Vous déménagez?

N'oubliez pas de nous le faire savoir. Vous n'avez qu'à remplir et à nous retourner le bon d'abonnement se trouvant dans le présent numéro. S'il n'y est plus, veuillez faire parvenir les renseignements nécessaires (nom de l'abonné, ancienne adresse, nouvelle adresse, numéro de téléphone et numéro de référence du client) à :

**Division des opérations et de l'intégration
 Gestion de la circulation
 Statistique Canada
 120, avenue Parkdale
 Ottawa (Ontario)
 K1A 0T6**



Veuillez nous aviser six semaines à l'avance pour éviter toute interruption de la livraison.